

# COMMUNE D'INNENHEIM

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 novembre 2017

---

**Président de séance : Alphonse KOENIG, Maire**  
**Secrétaire de séance : Sandra GERLING**

### ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation des procès-verbaux du 3 octobre 2017
- 2) Affaires foncières
  - Modification des contrats de location des parcelles communales
- 3) Organisation de la fête des personnes âgées
- 4) Organisation des fêtes de fin d'année
- 5) Aménagement de la 3<sup>ème</sup> tranche de la Rue du Général de Gaulle
  - Lot N°2 : réseaux secs : Société BOUYGUES ENERGIES
    - Conclusion de l'avenant N° 1 : € 11 782,40
- 6) Urbanisme
  - Dispositions de l'article 11B : Aspect extérieur du Plan Local d'Urbanisme « PLU »
- 7) Projet d'enfouissement des réseaux de téléphonie : Rue des Roses, côté Ouest
  - Mission d'ingénierie génie-civil
    - Société ORANGE 67000 STRASBOURG : € 1 512,00 HT
- 8) Projet de pose d'un conteneur à verre enterré
  - Rue du Stade
    - Société BTP STEGER : € 272,00 HT
- 9) Décision modificative N°4/2017
- 10) Communication

-----

#### 1) Approbation des procès-verbaux du 3 octobre 2017

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les procès-verbaux du 3 octobre 2017

-----

#### 2) Affaires foncières

- **Modification des contrats de location des parcelles communales**

Les projets d'avenant portant sur les locations des parcelles communales qui sont consécutifs à l'attribution d'une référence cadastrale à chaque parcelle communale sont approuvés. Par ailleurs, il est précisé que les dispositions initiales relatives aux contrats de location susvisés demeurent en vigueur.

-----

#### 3) Organisation de la fête des personnes âgées

Le Conseil Municipal rappelle que les dispositions de la loi « NOTRE » avaient eu pour effet la dissolution du Centre Communal d'Action Sociale à compter du 31/12/2016 dans les communes de moins de 1500 habitants et la prise de cette compétence par les communes à travers leur budget principal.

Aussi, le budget communal a pris cette compétence en charge à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 avec notamment l'organisation de la fête de Noël des personnes âgées.

-----

# COMMUNE D'INNENHEIM

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 novembre 2017

---

### 4) Organisation des fêtes de fin d'année

Le Conseil Municipal prend en charge les frais générés par l'organisation des fêtes de fin d'année ci-après :

- la cérémonie aux monuments aux morts et la remise de médailles et de diplômes à des Sapeurs-Pompiers volontaires du corps local
  - la traditionnelle cérémonie des vœux du Nouvel An
- 

### 5) Aménagement de la 3<sup>ème</sup> tranche de la Rue du Général de Gaulle

- Conclusion d'un avenant de € 11 762,40
- Lot N°2 : réseaux secs

Le Conseil Municipal conclue un avenant de € 11 762,40 HT au titre de l'aménagement de la 3<sup>ème</sup> tranche de la rue du Général de Gaulle relatif au lot N°2 : réseaux secs.

Le montant de ce marché s'est finalement élevé à € 96 744,40 HT. Cet avenant est consécutif à des travaux supplémentaires portant notamment sur la fourniture et la pose de tube TPC GAZ en vue du futur déploiement de cette énergie.

-----

### 6) Urbanisme

- Dispositions de l'article 11B : Aspect extérieur du Plan Local d'Urbanisme « PLU »

En réponse à une demande portant sur la mise en œuvre d'un toit plat végétalisé dans le cadre d'un projet de la construction d'une maison individuelle à réaliser rue de la Bruche, le Conseil Municipal confirme les dispositions de l'article 11B « Aspect extérieur du Plan Local d'Urbanisme » applicables au projet de construction susvisé telles qu'elles ont été approuvées le 21 juillet 2016.

-----

### 7) Enfouissement des réseaux de téléphonie : Rue des Roses, côté ouest

- Mission d'ingénierie génie-civil
  - Société ORANGE 67000 STRASBOURG : € 1 512,00 HT

Le Conseil Municipal a retenu la proposition de € 1 512,00 HT de la société ORANGE relative à une mission d'ingénierie génie-civil au titre de la mise en souterrain des réseaux de téléphonie concernant la rue des Roses, côté ouest.

-----

### 8) Projet de pose d'un conteneur à verre enterré

- Rue du Stade
  - Société BTP STEGER 67530 ROSENWILLER : € 2 712,40 HT

Par décision du 7 février 2017, le Conseil Municipal avait sollicité la Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile pour l'installation d'un conteneur à verre perdu rue du Stade à proximité de l'atelier communal en lieu et place du conteneur aérien implanté à l'entrée de la rue du Général de Gaulle.

Pour sécuriser l'accès des usagers à ce conteneur par un aménagement approprié de la plateforme ; la proposition de € 2 712,40 HT de la société BTP STEGER est retenue.

## COMMUNE D'INNENHEIM

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 novembre 2017

---

#### 9) **Décision modificative N°4/2017**

La notification du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales « FPIC » en date du 22 avril 2017 s'est traduite pour le budget communal par un prélèvement de € 34 123,00 en augmentation de 41,2% soit € 9 951,00 par rapport à l'exercice 2016. Un crédit complémentaire de € 9 951,00 est donc voté.

-----

#### 10) **Communication**

Le Conseil Municipal prend connaissance de :

- de la récupération de 5700kg de vieux papier et de carton lors de la collecte du 21 octobre 2017
- de la transmission de la déclaration d'intention d'aliéner ci-dessous avec avis de renonciation à la Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile, compétente en la matière :
  - M<sup>e</sup> Michel RODRIGUES : Section 2 n°289/167 – 0 are 18  
Notaire à SELESTAT Lieu-dit « BAUMSTUECK »
- de la transmission des demandes ci-après au service instructeur de la Commune en l'occurrence l'Agence Technique d'Ingénierie Technique « ATIP » :
  - Certificat d'urbanisme :
    - M<sup>e</sup> Simon FEURER : Section 56 parcelle N°24/188 : 10 ares 99  
Notaire à BARR Lieu-dit « BRUEHLING »
    - Mme ROZLAZLY Evelyne : Section 03 parcelle N°162, 163 et 164 : 5 ares 50  
BISCHOFFSHEIM 6 rue de la 1<sup>ère</sup> Armée
    - Maître Jacques BILGER : Section 14 N°194/61 : 6 ares 08  
Notaire à Geispolsheim 5 Place Bartholdi